Le Comité de programmation acadienne

Rapport annuel 2022-2023

Le Comité de programmation acadienne s'est rencontré trois fois cette année, soit le 21 novembre 2022, le 3 mars 2023 et le 26 mai 2023. Pour chaque réunion, il y avait une option virtuelle pour les membres d'y assister via Zoom, selon leurs circonstances.

Membres: Philip Meuse (Sud-Ouest), Marc-André Fournier (Central), Anne d'Entremont (Sud-Ouest), Ian LeBlanc (Sud-Ouest), Mindy Boudreau (Nord-Est)Georgette Samson (Exécutif), Amanda O'Regan-Marchand (Cadre de Direction, Liaison au Personnel)

Mandat

Le Comité de programmation acadienne est chargé d'étudier, sous la direction du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP), la programmation et toutes les modifications qui y sont proposées dans la mesure où elles affectent les établissements scolaires acadiens; de soumettre ses conclusions et ses recommandations au comité exécutif provincial; d'informer les membres acadiens des tendances et des innovations relatives à la programmation; d'étudier les résolutions pouvant lui être transmises par l'AGA du Conseil et faire les recommandations appropriées; de participer, au besoin, au processus d'examen des politiques du NSTU en fournissant des recommandations destinées à être étudiées par le comité exécutif provincial.

Pendant les réunions, les membres du comité ont partagé des défis dans chaque région. Ces défis comprenaient :

La pénurie des suppléants et les difficultés résultantes pour les membres du personnel ayant besoin d'enseigner au lieu d'offrir leur programmation en ressource, assister aux rencontres PPI et d'autres opportunités professionnelles;
Un manque de consistance à travers la province de la composition et organisation des rencontres PPI;
Le manque d'information sur la nouvelle politique d'inclusion dans certaines parties de la province et certaines écoles;
Un manque de ressources et des guides de programmes courants;
Un manque des services aux élèves au niveau secondaire pour les élèves en lecture et en écriture.

Les membres du comité ont décidé que leur but commun pour l'année prochaine sera : d'appuyer les élèves afin de s'identifier avec leur patrimoine acadien en incorporant plus de ressources des auteurs acadiens dans les cours de langue ainsi que développer une trousse de ressource en collaboration avec le CSAP et les enseignants aux différents niveaux.

NSTU Comité de programmation acadienne Procès-verbal

Le 21 novembre, les membres du comité ont révisé les politiques NSTU concernant la programmation :

I LeBlanc/P. Meuse/ ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION V – POLITIQUE 1 – /L'ÉVALUATION soit réaffirmée

I LeBlanc /P. Meuse/ ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION — POLITIQUE 2—CENSURE/soit réaffirmée

I LeBlanc /P. Meuse/ ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION — POLITIQUE 3 — DOCUMENTATION EXHAUSTIVE POUR LES MEMBRES

FRANCOPHONES/soit réaffirmée

I LeBlanc / P. Meuse / ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION V – POLITIQUE 4 – POLITIQUE SUR LA PROGRAMMATION/soit réaffirmée

I LeBlanc /P. Meuse/ ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION V – POLITIQUE 5 – NORMES ET DIRECTIVES EN MATIERE DE PROGRAMMATION/SOIT réaffirmée

I LeBlanc / P. Meuse / ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION V – POLITIQUE 6 – ÉDUCATION A DISTANCE/ soit réaffirmée

I LeBlanc /P. Meuse/ ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION V – POLITIQUE 7 – EDUCATION PLANETAIRE/ soit réaffirmée

I LeBlanc /P. Meuse/ ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION V - POLITIQUE 8 - L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE/ soit réaffirmée

I LeBlanc / P. Meuse / ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION V – POLITIQUE 9 – PROPRIETE INTELLECTUELLE/ soit réaffirmée

M. Boudreau/G. Samson/ ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION V – POLITIQUE 10 – LANGUE D'INSTRUCTION ET D'ENSEIGNEMENT soit réaffirmée

M. Boudreau/G. Samson/ ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION V - POLITIQUE 11 - RESSOURCES PEDAGOGIQUES / soit réaffirmée

M. Boudreau/G. Samson/ ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION V – POLITIQUE 12 – MULTICULTURALISME / soit réaffirmé

M. Boudreau/G. Samson / ADOPTÉ QUE LA POLITIQUE SECTION V – POLITIQUE 13 – NOUVEAUX PROGRAMMES D'ETUDES-PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL/soit réaffirmée

M. Boudreau/G. Samson/ ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION V – POLITIQUE 14 – PROGRAMMES NON ESSENTIELS MIS EN PLACE DE NORMES PAR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DU DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE/ soit réaffirmée avec questions du comité : Quels sont ces programmes ?

M. Boudreau/G. Samson/ ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION V – POLITIQUE 15 – RESSOURCES AXEES SUR LES RESULTATS D'APPRENTISSAGE/ soit réaffirmée

M. Boudreau/G. Samson/ ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION V – POLITIQUE 16 –ÉDUCATION POUR LA PAIX/ soit réaffirmée.

M. Boudreau/G. Samson/ ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION V - POLITIQUE 17 -L'ALLOCATION DU SCHOOL BOOK BUREAU/ soit réaffirmée

M. Boudreau/G. Samson/ ADOPTÉ

QUE LA POLITIQUE SECTION V – POLITIQUE 18 – L'INTEGRATION DE LA TECHNOLOGIE/soit réaffirmée

Résumé de la discussion avec M. Deveau : les suivis

Questions	Éléments de réponses
Les programmes d'études : beaucoup sont disponibles sont en forme d'ébauche ou pas complète; les enseignants ont besoin de l'appui. Est-ce qu'il y a un plan pour la révision/renouvellement de ces documents?	Les programmes d'études en format "ébauche" sont les programmes d'études qui ont été développés et qui sont actuellement en vigueur dans nos écoles. Le filigrane "ébauche" n'indique pas une version incomplète d'un document. De même, la distinction "ébauche" nous permet une certaine flexibilité pour faire des changements/révisions lorsque nécessaire.
Est-ce qu'il y un plan d'implémentation pour la nouvelle politique d'Inclusion?	Il y a un comité consultatif pour la politique d'éducation inclusive qui fut un peu mis en pause pendant la pandémie. Cependant, un plan fut établi de cibler prioritairement les pratiques universelles du 1 palier pour tous nos élèves. Nous finalisons présentement le calendrier scolaire 2022-2023, ainsi qu'un plan de DP. Dans ce dernier, nous cherchons à voir à pouvoir intégrer du temps pour appuyer l'ensemble du système à mettre en œuvre, tout en mettant une emphase particulière sur les pratiques du niveau universel, toujours en

•	T
	ne mettant pas à côté les deux autres paliers, ainsi que les structures identifiées dans cette politique (ex. SMSM, ESE, EPE, etc.)
Est-ce qu'il y a un plan pour le conseil d'embaucher du personnel qualifié pour le counseling disponible dans chaque région?	Oui, le CSAP fait du recrutement actif pour des conseillers.ières. Nous offrons un appui au niveau des stages et de financement pour les enseignants qui veulent poursuivre leurs études en counselling.
Quels sont les critères pour demander (et qualifier) avoir un(e) aide éducatif dans une salle de classe au niveau secondaire de premier cycle? Au présent, ils sont souvent destinés aux classes du niveau élémentaire et priorités pour les besoins médicaux; la suggestion était de faire documenter le cas par le prend à l'équipe-cadre/ESE; Est-ce qu'il y a un document pour guider ce processus?	Correction de terme - aide enseignant voici un lien aux lignes directrices: https://studentservices.ednet.ns.ca/sites/default/fi les/Lignes directrices pour les aide- enseignants.pdf Comme cité à la page 5 du document, les aides- enseignants sont dotés pour les soins personnels et/ou soutiens pour la sécurité et la gestion du comportement. L'appui des aides- enseignants est un service parmi d'autres et répond à des besoins spécifiques. L'équipe de soutien à l'enseignement suit le processus de planification pour faire une analyse des besoins dans leur école et des ressources à leur disposition. Par la suite, l'équipe, avec la permission des parents, font une demande pour le service d'aide enseignant.
À quel point* (document/échelle) est-ce qu'un(e) élève s'est rendu au point de ressource et des « Life Skills » au niveau secondaire? Les cours tels que « Daily Life Skills IPP 10 à 12 » et « Social Communication IPP 10 à 12 » existent dans d'autres régions et écoles. Comment est-ce qu'on peut offrir ces cours pour nos élèves dans le CSAP?	Ces domaines sont également ciblés dans nos PPI au CSAP et nous avons également des plans de transition pour les élèves ayant de PPI ainsi que les élèves ayant un besoin qui n'ont pas de PPI. De plus, les domaines d'aptitudes à la vie quotidienne et habiletés sociales ne requièrent pas un code de cours.

Comment est-ce que les dotations pour les aides-enseignants pour le comportement ainsi que l'académique sont décidées?

Voir réponse ci-haut

Il est à noter que les aides-enseignants sont dotés pour les

soins personnels et/ou soutien pour la sécurité et la gestion du comportement, et non pour des besoins académiques.

La planification des rencontres CAP et d'ESE à travers la province reflète les différences...Est-ce qu'il y a un plan pour les faire plus consistants en reconnaissant et respectant les différences régionales?

Les rencontres CAP, ou les rencontres d'équipe collaborative, se veut une occasion pour des collègues de cibler un objectif professionnel et pédagogique et travailler ensemble envers son atteinte, voilà la caractéristique qui est commune à toutes les CAP. Les différences entre la composition de l'école (élémentaire, secondaire, M-12 ou autre) ainsi que le nombre d'enseignantes et d'enseignants ont un grand impact sur les membres de chaque équipe collaborative. Le choix d'objectif relève de chaque équipe, en fonction des forces, des besoins et des intérêts des élèves ainsi que les objectifs du PRÉ de l'école. C'est une bonne pratique de consulter la direction régulièrement afin de cibler un objectif et suivre le progrès envers son atteinte.

ESE - Dans notre plan pour la mise en œuvre de la politique sur l'éducation inclusive, nous développons des ressources pour appuyer les équipes de soutien à l'enseignement, et nous aurons également accès aux outils en élaboration u ministère pour appuyer ces équipes.

Les cours virtuels : Y a-t-il une façon d'incorporer les adaptations ou les PPI; les cours comprennent une série de tutoriels, mais pas les expériences authentiques (pas de labos dans les cours de science); il n'y a pas une façon de vérifier le progrès de l'élève parce que les notes sont seulement téléchargées en temps pour la création des bulletins. (C'est la même partout la province)** ***À noter, l'intention de l'offre des cours à l'ÉV n'est pas de remplacer la programmation au niveau de l'école, mais sert plutôt à combler des besoins ou des enjeux pour des élèves.

Adaptations/PPI:

Oui, on modifie souvent les cours, travaux, évaluations en fonction des besoins de nos élèves. Le tout se fait en étroite collaboration avec nos écoles.

Cependant, c'est vrai que les cours nécessitent un certain degré d'autonomie et d'autorégulation de l'apprentissage. Toute décision d'inscrire un élève dans un cours doit être prise dans le meilleur intérêt et du bien-être de celui-ci. Ce principe de

	IEI 2022-2025
	base s'applique non seulement aux cours virtuels, mais également aux cours offerts dans la salle de classe traditionnelle. Nous encourageons fortement les écoles de nous contacter avant le commencement du semestre pour s'assurer que tous les besoins de l'élève peuvent être accommodés en monde numérique.
	Labos:
	Pour les raisons de santé et sécurité, les cours de sciences ne comprennent pas la manipulation des produits chimiques/l'équipement et instruments de laboratoire. Cependant, les élèves utilisent les simulations pour faire des enquêtes/rapports de laboratoire. Les élèves utilisent aussi des articles ménagers pour faire certaines expériences (ex. création d'une catapulte en Physique 11)
	Notes:
	Les enseignants de l'ÉV au CSAP ont accès à PowerSchool et affichent les cotes (OPA et 1234) tout au long du processus d'apprentissage. Les cotes sont seulement converties en pourcentage pour les bulletins. Voici une présentation qui explique le processus d'évaluation à l'École virtuelle:
	https://docs.google.com/presentation/d/1lPJ_bQpf Zw9WW-h3nscXzRucJr-TQY0-y53SOgl1vqw/present
	*** à noter que les enseignants NSVS (côté anglophone) n'ont pas accès à PowerSchool. Les notes sont seulement affichées pour les bulletins.
Si un élève a un PPI « global » au niveau secondaire, il manque de suppléance et du temps pour les enseignants de se réunir et collaborer pour créer le plan.	Toutes les écoles sont allouées 2 journées de suppléance pour l'élaboration d'un nouveau PPI et 1.5 journées de suppléance pour la révision d'un PPI.
Comment est-ce que le CSAP va appuyer les	Exemples?
enseignants qui ont les classes où le nombre d'élèves dépasse le cap?	2021-2022
d eleves depasse le cap!	1 classe (7e année) - Afficher un poste pour diviser la classe, sans succès.
	Autres exemples (10-12) - Causer par des

	inscriptions à la dernière minute pour combler des besoins des élèves. Rapport 2021-2022: https://csap.ca/content_page/item/130-rapports-du-csap
Est-ce que le conseil peut considérer planifier une session de technologie au début de l'année pour la formation avec les nouveaux logiciels, les renouvellements ou de l'équipement?	Oui, c'est possible. Pouvez-vous nous partager des besoins spécifiques? Nous pourrons explorer ceci lors de la planification du DP/l'insertion professionnelle pour l'année scolaire 2022-2023. La première journée pédagogique (septembre) est souvent accordée aux écoles. Cependant, la direction peut inviter un membre de l'équipe techno à venir pour faire du DP. Le Menu de DP asynchrone et Appui à l'apprentissage offre plusieurs possibilités pour permettre aux enseignants d'accéder à des ressources asynchrones pour appuyer l'utilisation de certains outils à leur disposition.
	La plateforme de dp.csap.ca offre aussi deux cours dans le domaine de la technologie: • le codage • la création des vidéos
Qui sont les membres du comité d'Inclusion pour la province?	La réponse à cette question dépend à quel comité on fait référence, mais Nadine Leblanc, coordonnatrice des services aux élèves, et Krista Luttmer, coordonnatrice des services éducatifs, siègent au comité provincial du ministère pour la mise en œuvre de la Politique sur l'éducation inclusive.

Pourquoi est-ce que le montant de temps destiné à la préparation des PPIs a diminué depuis l'année dernière d'un jour à un demijour...est-ce que c'est une décision régionale ou prise par chaque école? En effet, le temps à augmenté:

1 jour - révision primaire

1.5 jour - révision secondaire

2 jours élaboration d'un nouveau PPI

1/2 jour révision plan de transition

1 jour élaboration plan de transition

Pendant la rencontre du 3 mars, les membres du comité disponibles ont discuté les recommandations pour les résolutions pour l'AGA portant sur l'apprentissage professionnel : (voir le texte des résolutions au complet en pièce-joint)

Adopter:

2023-55 2023-59

2023-60 (AMEN!)

2023-63 (AMEN!)

2023-65

023-66

Refuser: 2023-64

Pendant la dernière rencontre de l'année le 24 mai, les points suivants étaient discutés :

-Le procès de communication : toutes les informations du comité doivent être transmises aux adresses courriel privées (et non de l'employeur), surtout les documents partagés pour combler les questions et points de discussion pour les invités du CSAP. Quelques membres ont exprimé qu'ils avaient de la difficulté à accéder leurs comptes NSTU pendant la journée à leurs écoles. La Liaison du comité va faire un suivi avec ses collèges de services aux membres et avec le CSAP pour discuter de la situation. À partir du 1er aout, les membres du comité vont, soit fournir une adresse courriel alternative ou vérifier leurs courriels NSTU pendant les autres temps convenables.

Suivi avec la Présidente de CSANE : La situation avec l'accès au système du courriel NSTU devrait être réglée.

1. Survol des résolutions pour L'assemblée générale annuelle :

Le comité a discuté la valeur d'assister à l'assemblée générale annuelle d'avoir la chance d'observer comment les décisions étaient prises et d'entendre de différents points de vue pendant le débat des résolutions, soit comme observateur(trice) dans le rôle du/de la Président(e) du comité permanent, ou comme délégué d'une section locale.

2. Invités des prochaines réunions (personnel du CSAP en services aux élèves)

Le comité a décidé d'inviter les responsables des programmes de littératie à la prochaine réunion en novembre. (voir la page ci-jointe avec les questions) ; l'agent de liaison du NSTU va communiquer avec le CSAP pour les inviter.

3. La composition du comité pour l'année prochaine : Le comité a décidé de recommander Mindy Boudreau pour la position de la Présidente du Comité pour l'année 2023-2024. L'agente de Liaison va envoyer ces renseignements au comité de nomination pour leur considération en tant que les régions qui auront besoin de représentation sur le comité avec le départ des membres qui ont fini leurs termes.

Cette année, le budget du comité était 4400\$ mais le montant dépensé était 3189.47\$.

La collaboration

Les dates des rencontres pour l'année 2023-2024 :

Le vendredi, 3 novembre avec les responsables de la littératie pour une discussion portant sur l'intégration de la culture acadienne dans les cours de langue pour permettre des élèves de s'identifier plus avec leur patrimoine;

Comité de programmation acadienne – Planification pour l'automne 2023

Invité(s) et rôle(s):

Ingrid Levèsque (conseillère en Français 7 à 12) Stéphanie Craig (conseillère en Français M à 6)

Autres considérations pour une rencontre dans le futur;
Angela Manolachi (enseignante spécialisée en littératie)
Mallory Shemshadi (Consultante de francisation et de développement de compétences langagières à l'orale)
Évaluation-Josette Thériènne:

L'agent de Liaison va partager ce Guide de discussion va être partagé avec les membres du comité via Google Docs (séparé des comptes « sepne » de l'employeur) : https://docs.google.com/document/d/1G F-Nt9LMDWTXt3FfzNwD4-eoviAuTlxwVpm97khFmg/edit?usp=sharing

Sujet	Détails
Comment organiser une/des session(s) de planification pour une unité et trousse de ressources pour la littératie acadienne;	
Le procès d'approuver les livres/ressources	

La connexion entre l'oral et l'écrite	
Plus de contenu/ressources de la culture acadienne à travers toutes les matières et NIVEAUX	
Comment incorporer la grammaire complexe dans les mini-leçons ;	
La valorisation de la langue française des élèves ;	

le vendredi 16 février (virtuelle) : une rencontre collaborative avec le comité de la programmation en anglais pour réviser les résolutions concernant la programmation destinées à l'Assemblée générale annuelle;

le vendredi, 24 mai pour réviser l'année et planifier pour l'année prochaine.

Avec les changements en personnel, il reste 1 siège vacant sur le comité pour l'année 2023-2024. Il y aura un autre appel pour les candidats en septembre pour un membre de la région centrale si possible.

Respectueusement soumis,

Amanda O'Regan-Marchand pour P. Meuse